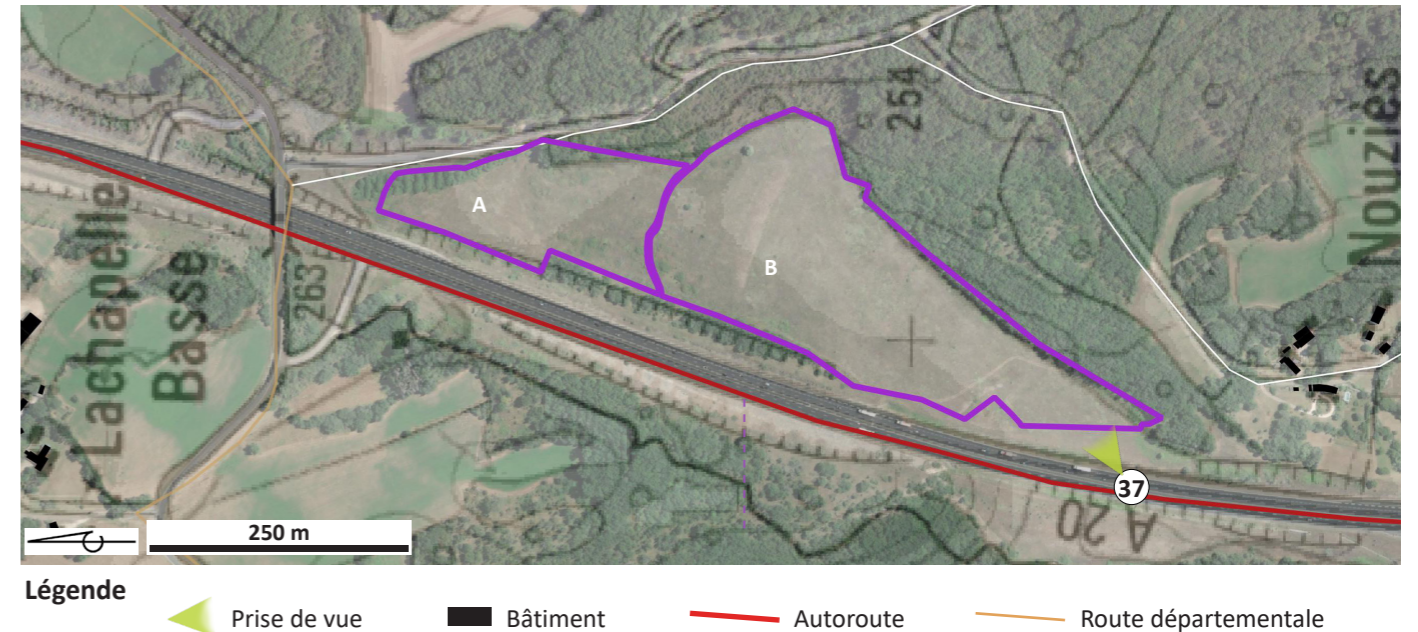
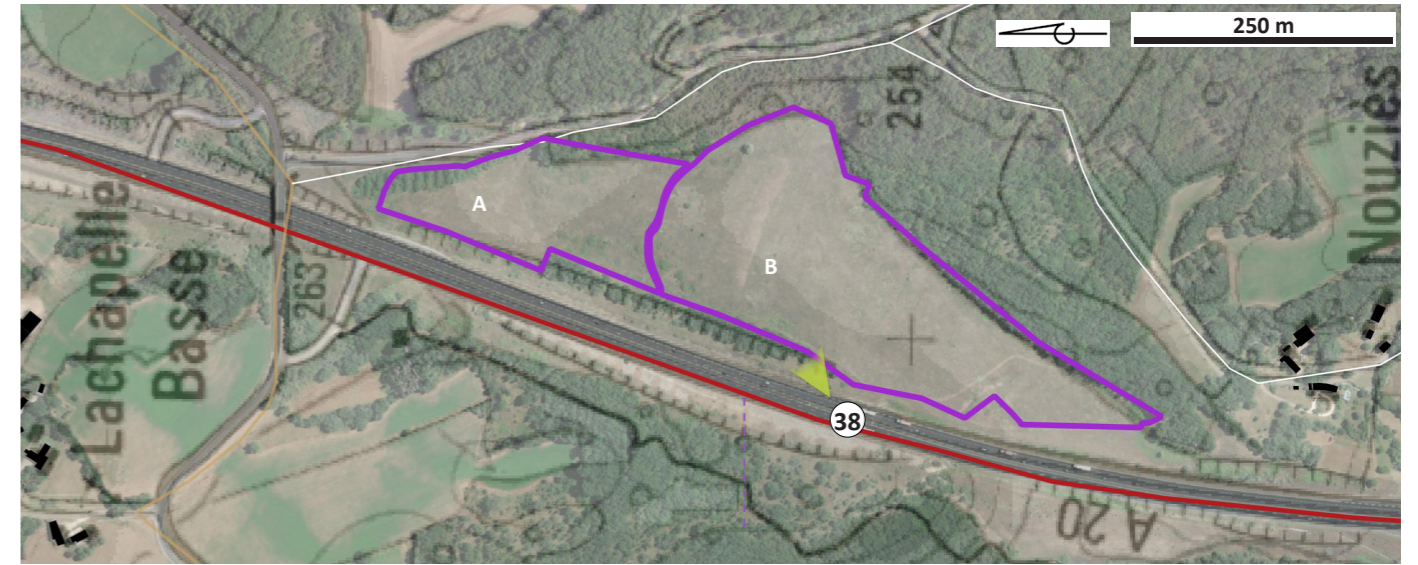


Perceptions possibles depuis l'A20

Les perceptions dynamiques depuis l'A20 sur le site d'étude sont possibles sur un tronçon de route d'environ 975 m. Elles rendent compte de vues furtives mais proches selon l'axe Sud-Nord ici emprunté, quelle que soit l'aspect de la végétation environnante : dégarnie en hiver ou étoffée en été.

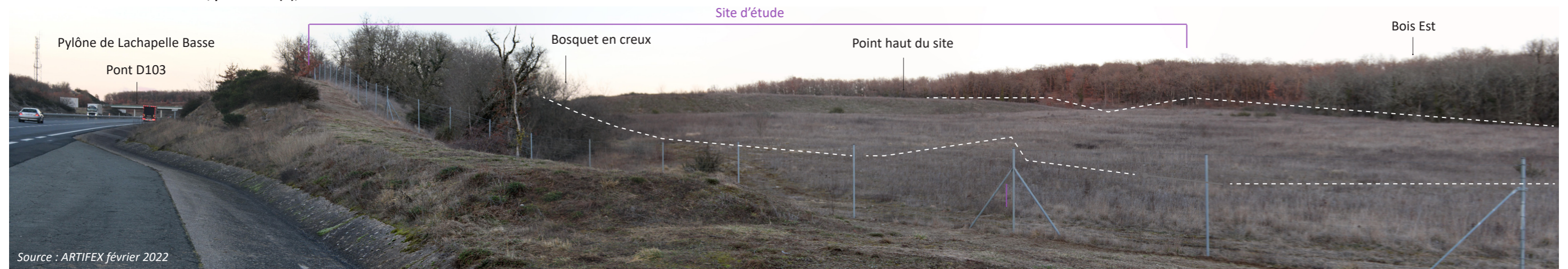
37- à environ 5 m du site d'étude, partie Sud (B) Vue selon axe Sud-Nord

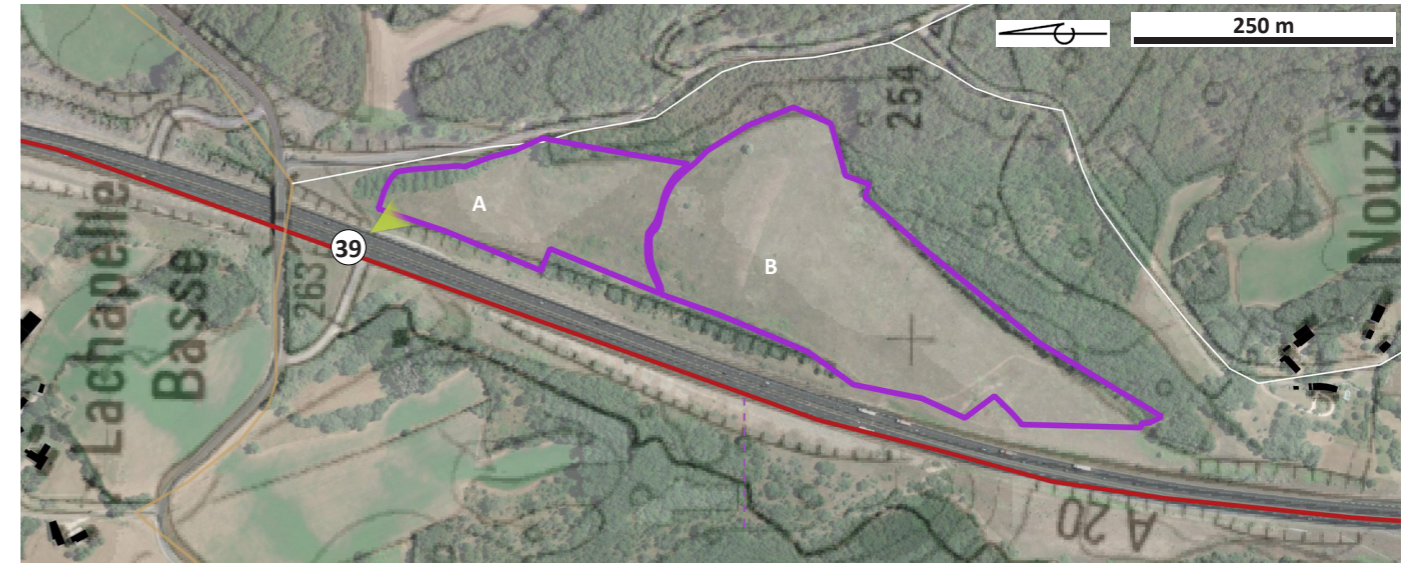




Légende
Prise de vue (yellow arrow)
Bâtiment (black square)
Autoroute (red line)
Route départementale (orange line)

38- à environ 5 m du site d'étude, partie Sud (B), selon axe Sud-Nord





Légende
 ▲ Prise de vue ■ Bâtiment — Autoroute — Route départementale

39- à à environ 5 m du site d'étude, partie Nord (A)



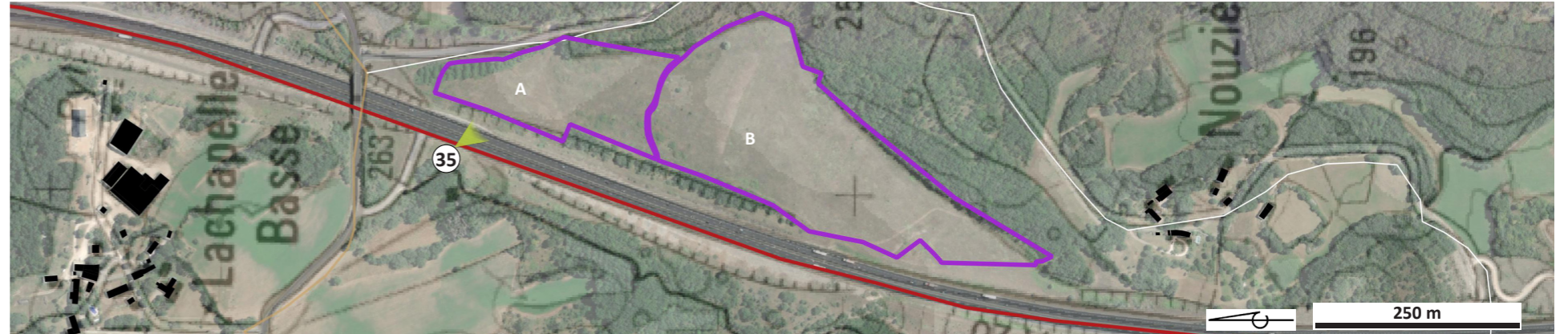
Source : ARTIFEX février 2022

Ce **panorama 39** n'a pas fait l'objet d'une reconstitution estivale; les deux point ci-avant illustrent suffisamment l'importance du végétal en lisière du site pour l'intégrer en partie.

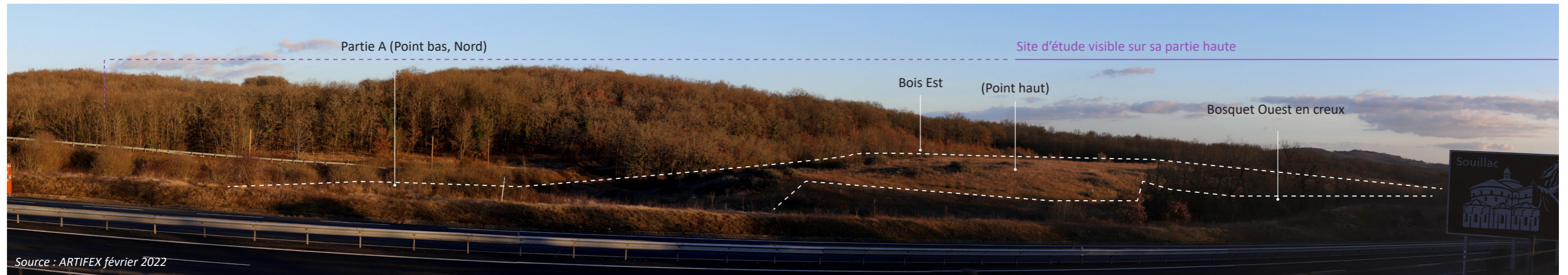
Depuis ce point de vue 39, le site d'étude n'est pas visible en périodes hivernale et estivale car situé en contrebas de l'autoroute A20.

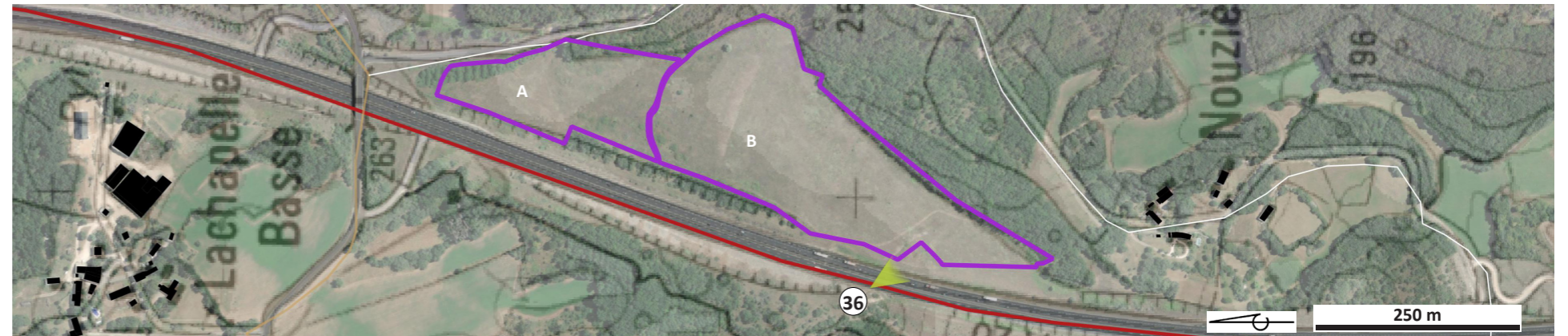
Perceptions possibles depuis l'A20

Les panoramas 35 et 36 pris en fin d'après-midi d'hiver puis lors d'un après-midi de fin de printemps, depuis la voie technique surplombant l'A20, ne rendent pas compte des réelles perceptions dynamiques possibles depuis l'A20 située en contrebas, mais plutôt de la morphologie et topographie du site d'étude.



35- à 42 m à l'Ouest du site d'étude. Depuis la voie technique longeant l'A20, selon un axe Nord-Sud





36- à 43 m à l'Ouest du site d'étude. Depuis la voie technique longeant l'A20, selon un axe Nord-Sud, à la hauteur de la partie B du site d'étude



Source : ARTIFEX février 2022

Ce **panorama 36** est ici réalisé en période estivale avec un grand angle photographique. Il permet de comparer la surface possiblement occupée par le parc photovoltaïque et le couvert boisé voisin.

La présence de la haie champêtres derrière le merlon de l'A20 est également visible.



Source : ARTIFEX juin 2022

À RETENIR



L'aire d'étude immédiate intègre les lieux d'habitations les plus proches à l'Est et à l'Ouest du site d'étude.

Lachapelle-Haute domine les paysages mais il n'est pas possible de voir l'A20 ni le site d'étude mitoyen depuis les espaces publics. D'éventuelles perceptions sont possibles depuis les étages de certaines maisons concernant la plupart du temps des chambres.

Les hameau et ferme de Lachapelle Basse se situent en contrebas du pylône et ne profitent également pas de vues vers le site d'étude.

Depuis l'Ouest où se trouve le monument classé de Rignac, il n'est également pas possible de voir le site.

C'est seulement depuis la D103, en particulier du tronçon franchissant l'A20, que le site se dévoile.

La petite route desservant les groupes d'habitations de Nouziès et les maisons isolées au Batut ouvre également des vues partielles sur le secteur Nord (A) du site.

Les boisements et modelés topographiques jouent un rôle important d'intégration du site dans ces paysages perçus à cette échelle. La végétation hivernale, du fait de l'épaisseur des fûts et branchages, sert d'écran visuel à peine accentué en période printanière-estivale ou la végétation des essences feuillues est plus étoffée.

4.3. Synthèse des enjeux à l'échelle immédiate

L'analyse du territoire a mis en avant les lieux et composantes à **enjeux**. La caractérisation de ces enjeux tient compte de la valeur de l'élément sur le territoire étudié vis à vis de son **aspect social, dynamique, touristique et/ou patrimonial**, de sa **valeur emblématique**, de sa **renommée** et de sa **fréquentation**. Des critères de détermination (précisés dans la méthodologie) ont permis de qualifier un **niveau d'enjeu brut**, qui ne tient pas compte de la perception du site d'étude.

Une échelle de niveaux d'enjeu a été définie, allant de « **pas d'enjeu** » à « **exceptionnel** ». Pour rappel, elle s'organise comme suit :

Pas d'enjeu	Faible	Modéré	Fort	Très fort	Exceptionnel
-------------	--------	--------	------	-----------	--------------

A l'issue de la détermination de cet enjeu brut, il est étudié la relation visuelle que l'élément peut présenter avec le site d'étude. En effet, un niveau d'enjeu sensible est déterminé, tenant compte de la visibilité du site d'étude et des effets de covisibilité qui peuvent exister avec le patrimoine depuis l'enjeu en question. Le passage d'enjeu brut à enjeu sensible se fait de la manière suivante :

- Pas de visibilité, l'enjeu sensible devient nul « pas d'enjeu »
- Visibilité et/ou covisibilité, l'enjeu sensible reste identique à l'enjeu brut

Le tableau suivant liste les enjeux déterminés à l'échelle éloignée associés à leur niveau d'enjeu brut et sensible.

Catégorie	Enjeu identifié	Niveau d'enjeu brut	Sensibilité paysagère	Niveau d'enjeu sensible
Paysager	Plateau caussenard (Causse de Martel)	Faible	Modification de l'occupation du sol	Modéré
	Couvert arbustif et arboré	Fort	Rôle d'écran visuel	Fort
Dynamique	A20	Très fort	Visibilité sur un tronçon de moins d'1 km sur le site d'étude	Fort
	D103 et pont enjambant l'A20	Fort	Visibilité franche mais ponctuelle sur le site d'étude	Fort
	D820 longeant Lachapelle Haute	Fort	Pas de visibilité du site d'étude	Faible
	Entrée de bourg de Lachapelle Haute	Fort		
	Petite route longeant le site (menant à Nouziès et au Batut)	Fort	Visibilité plus ou moins forte selon la période hivernale ou estivale	Modéré à Fort
Social	Lachapelle Haute	Très fort	Pas de visibilité du site d'étude mais potentielles perceptions depuis les étages de certaines maisons	Faible à Modéré
	Lachapelle Basse	Fort	Pas de visibilité du site d'étude	Faible
	Habitat isolé desservi par la D820, Ouest du site d'étude (La Croix Blanche, Hôtel La Promenade)	Fort		
	Habitations groupées (à Nouziès) et isolée (au Batut) situées à l'Est du site d'étude	Fort		
Patrimonial	Monument Historique classé de Rignac	Très fort	Pas de visibilité du site d'étude Pas d'effet de covisibilité	Pas d'enjeu
	Patrimoine local (murets...)	Fort		Pas d'enjeu
Touristique	Pas de chemins recensés dans ce secteur	Faible	/	Pas d'enjeu

Aucun enjeu de type Infrastructures Industrielle et Énergies Renouvelables n'a été identifié à cette échelle.

5. LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE SUR LE SITE D'ÉTUDE

5.1. Structures, usages et composantes paysagères

5.1.1. Une ambiance naturelle

Le site **scindé en deux parties** occupe un terrain enherbé et assez peu arboré, jouxtant l'A20.

S'il s'en dégage une **ambiance naturelle**, c'est que son allure est sensiblement similaire aux terres pâturées du Causse de Martel. Le site d'étude détient quelques **arbres isolés**, ainsi qu'un **bosquet de feuillus** situé en creux le long de l'A20. Il est, à l'Est, ourlé de boisements qui l'isolent de la petite route menant à Nouziès et Le Batut. Ainsi, ses limites Est sont dessinées quasiment tout le long par une **lisière boisée**. La visite sur site a permis de vérifier **l'absence d'un patrimoine local** de type caselle, ou murets de pierre sèche.

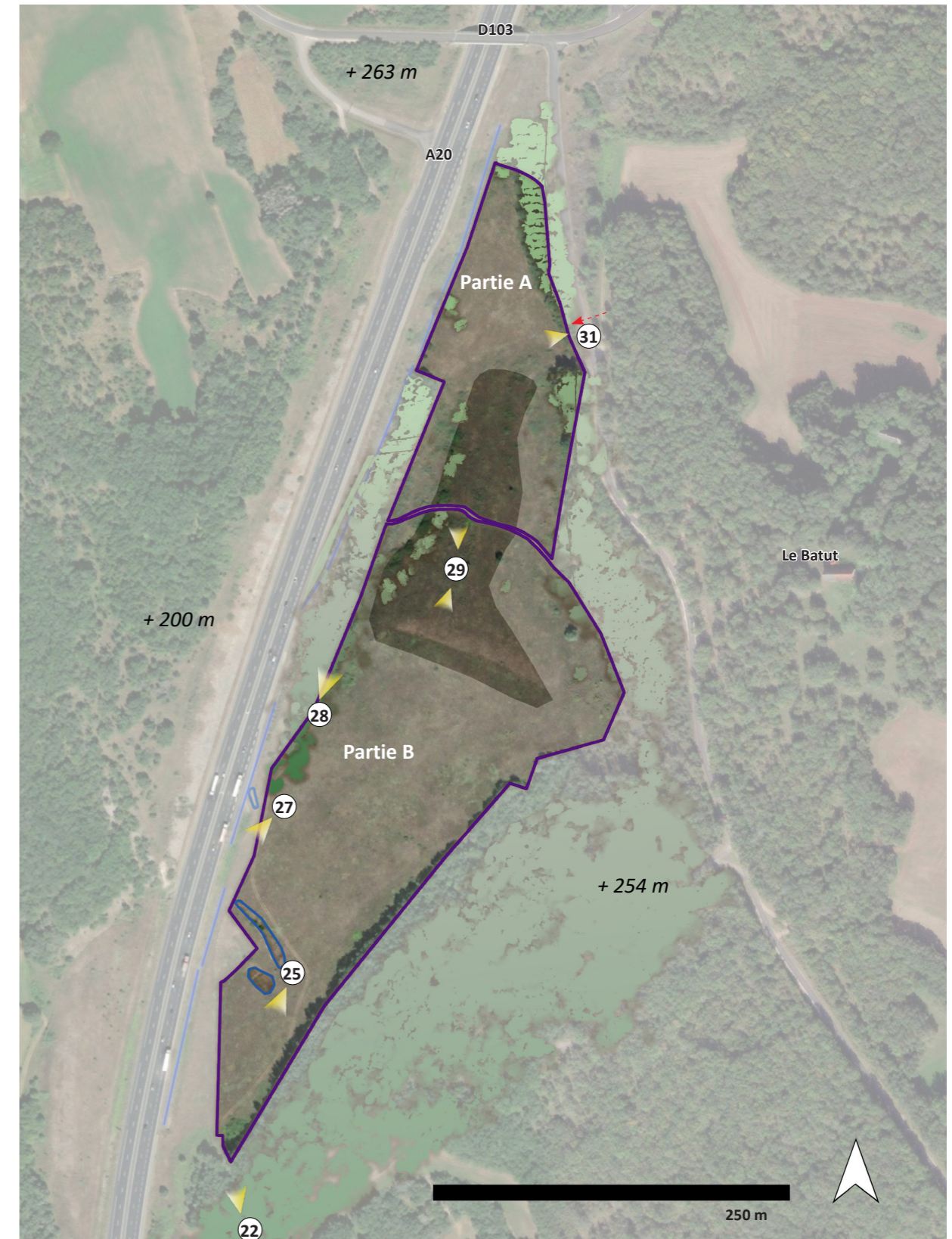
29- Depuis la butte enherbée, Nord de la partie B, vue vers le Nord



29- Vue vers le Sud



Illustration 78: Vue aérienne du site d'étude et localisation des panoramas
Source : Google Earth / Réalisation : ARTIFEX



Légende

- Site d'étude
- Système de drain lié à l'A20
- Arbuste
- Arbre
- Entrée possible
- Prairie
- Cône de vue

28- Depuis la partie décaissée et boisée à l'Ouest du site d'étude



25- Ouvrage de gestion des eaux pluviales

5.1.2. Un terrain remodelé par l'homme

Le modelé topographique a certainement été remanié lors de la création de l'axe autoroutier pour former des parcelles aux pentes assez douces au Sud, plus abruptes et artificielles au centre (partie B), et enfin semblant avoir été creusé au Nord (Partie A).

Un ouvrage de **réception des eaux pluviales** de l'A20 (**panorama 25** ci-contre) se trouve dans sa partie Sud (B), tandis qu'un drain longeant l'A20 creuse la limite Ouest du site. Une **clôture** sécurise le site et l'A20.



27- Lisière clôturée le long de la l'A20



5.1.3. Deux entrées potentielles

Il est facile d'accéder au site par **sa pointe Sud**, non loin du boisement ourlant le groupe d'habitations de Nouziès.

Un **autre accès aujourd'hui impraticable** est visible **au Nord-Est** du site, non loin de la D103.

22- Entrée dans la partie Sud (B) du site d'étude

